

# AUDITIONS EN MILIEU DE TRAVAIL NON BRUYANT

Christine PETITPAS, Odile JUMEL  
IST IBM France  
[odilejumel@fr.ibm.com](mailto:odilejumel@fr.ibm.com), [cpetitpas@fr.ibm.com](mailto:cpetitpas@fr.ibm.com)  
Tél : 01 49 05 92 52 ou 01 49 14 43 33

## PROCESSUS qui nous a conduit à cette démarche :

- En 2003 à IBM France s'est déroulé un colloque sur « Malentendance et vie Professionnelle », suite à une enquête nationale dont le centre d'insertion et de solutions pour les personnes handicapées (CISPH) et notre société étaient partenaires.
- Dans le même temps, un rapport au gouvernement en 2002-2003 fait état que :
  - o 10% de la population est touchée par la déficience auditive
  - o dont 40% ont moins de 55 ans. C'est-à-dire en âge d'exercer une activité professionnelle.
- Nous avons donc fait une estimation sur notre population IBM Noisy le Grand :
  - o 1200 personnes sur site
  - o 48 auraient une atteinte auditive, déficit >20 dB Classification audio métrique des déficiences auditives. Recommandation 02-1 du Bureau International d'audiophonologie (BIAP) du 01.05.97, calculé selon le tableau de maladie professionnelle n°42 du régime générale de la Sécurité Sociale.

## OBJECTIFS :

1. de mettre en place une information claire et précise sur le sujet.
2. de sensibiliser les personnes à ce risque et par là même faire une prévention primaire, c'est-à-dire très en amont en essayant de toucher l'entourage.
3. de dépister précocement.

## MOYENS :

Nous avons donc mis en place avec l'aide de différents partenaires :

### 1. une journée d'information

qui s'est déroulée en mars 2005, mois de la campagne « journée nationale de l'audition »

Notre message concernant l'audition :

- comment la protéger
- comment la surveiller
- comment mieux vivre au travail une malentendance

L'exposition présentée était celle de l'AG2R

Le support documentaire : DVD « Entre les oreilles, la vie », INRS ( réf.DV0289)

L'association France Acouphènes était présente.

Remise d'un document de 2 pages de sensibilisation écrit par Jérôme GOUST, journaliste, ancien malentendant.

## **2. un dépistage au service médical**

Sur la base du volontariat

La mesure de l'audition s'effectue en conduction aérienne tonale avec un casque sur un audiolyser ADL 10 dans nos bureaux.

## **3. un accompagnement**

Par une information plus individualisée lors de la remise d'un exemplaire de l'audiogramme

En cas de problème auditif avéré, mise en route d'un processus de suivi : médecin du travail, ORL, assistante sociale pour une aide technique, un aménagement de poste ou un appareillage.

## **BILAN A 6 MOIS :**

77 personnes (6,4%) se sont présentées spontanément au dépistage, d'âge moyen 46 ans.

16 (20%) présentent une surdité avec un déficit moyen de 28,3 dB.

Parmi les 20% de surdités dépistées, il est apparu que la gêne auditive -perçue- est associée à un déficit dans 9 cas sur 10.(cf : Poster « Place et intérêt de l'audiogramme en milieu de travail non bruyant. Analyse de 77 auditions perçues et mesurées » Congrès de Médecine et Santé au travail, Lyon 2006).

14 personnes sont orientées, 7 ont consultées un ORL, 4 doivent être appareillées. 2 sont appareillées.

A ce jour, entre le dépistage et l'appareillage, il s'est écoulé 1 mois. Pour la facture, il reste 14,32% à la charge de la personne.

## **CONCLUSION :**

Intérêts :

Jouer un rôle

dans la prise de conscience des troubles auditifs, fréquents et souvent négligés,

dans leur prise en charge médicale précoce

dans la proposition de solutions techniques propres à un environnement de travail mieux adapté et vécu.

Réalisation aisée :

Logiciel sur un TP facilement transportable

Durée 5 minutes